



Concours et recrutement : un métier peu attractif

Une crise de recrutement qui perdure

Depuis 2013, tous les concours de recrutement de professeurs des écoles ont été marqués par des recrutements non effectués à l'issue des épreuves d'admission : 346 en 2013, 744 au concours 2014 exceptionnel, 100 au concours 2014 rénové, 368 au concours 2015, 665 au concours 2016. Et aujourd'hui, 569 au concours 2017. Au total, en six concours, ce sont au total 2792 pertes de recrutement.

L'évolution du nombre d'inscrits au concours externe de professeur des écoles est très nette si l'on compare les années 2005 et 2017, qui comptaient à peu de choses près le même nombre de postes : 12 ans après, il y a un quart d'inscrits en moins et près de la moitié de candidats présents en moins.

	Postes	inscrits	présents
2005	11 688	94 174	55 709
2017	11 722	71 229	29 010
		25 % d'inscrits en moins	48 % de présents en moins

Le SNUipp-FSU a alerté dès le début de cette crise sur une situation dramatique et inacceptable, qui conduit à un recours massif à des contractuels sans formation pour pallier le déficit de recrutement et installe la précarité dans nos écoles. Les années passées, l'intervention du SNUipp-FSU avait permis une utilisation importante de la liste complémentaire.

À cette rentrée, malgré l'annonce du ministère de recruter 1000 personnes inscrites sur liste complémentaire, le recours à des contractuels n'a pas été évité. En effet, dans de nombreuses académies, le volume et/ou l'appel fait à la liste complémentaire sont insuffisants. (cf : fiche « Recrutement de contractuels : vers la précarisation du métier d'enseignant »).

La désaffection pour le métier d'enseignant est visible sur l'ensemble du territoire. Mais elle est particulièrement problématique dans les académies les plus déficitaires, qui continuent à perdre des postes sans possibilité de les compenser par des listes complémentaires. L'académie de Créteil a perdu 453 recrutements au concours 2016 (1571 sur les six derniers concours). Versailles a perdu 92 recrutements en 2016 (476 sur les six derniers concours).

CRPE 2017 : 569 postes non pourvus à l'issue des épreuves d'admission

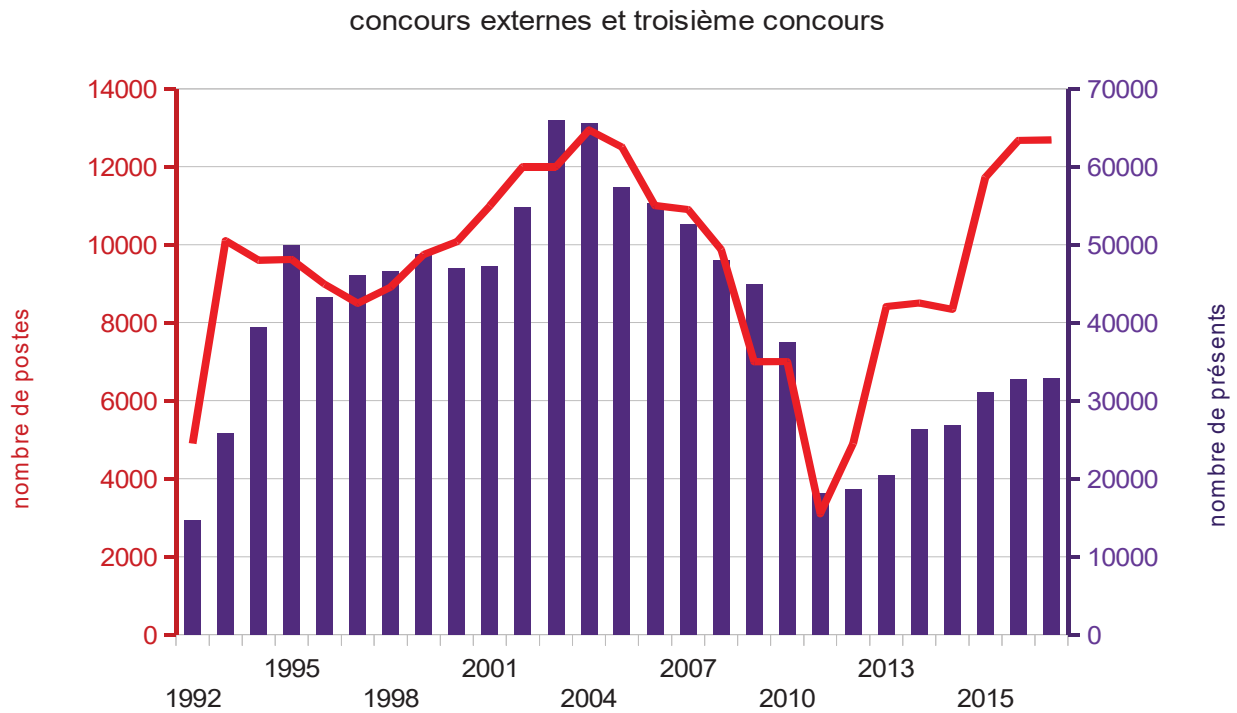
Académie	Postes ouverts aux concours*	Recrutements*	Bilan
Aix - Marseille	580	580	
Amiens	470	470	
Besançon	200	200	
Bordeaux	410	410	
Caen	180	178	-2
Clermont - Ferrand	115	115	
Corse	30	30	
Créteil	1800	1347	-453
Dijon	280	280	
Grenoble	480	480	
Guadeloupe	55	55	
Guyane	210	191	-19
Lille	700	700	
Limoges	90	90	
Lyon	850	850	
Martinique	66	66	
Mayotte	120	120	
Montpellier	550	550	
Nancy - Metz	310	310	
Nantes	385	385	
Nice	325	328	+3
Orléans-Tours	450	450	
Paris	310	310	
Poitiers	270	270	
Reims	225	225	
Rennes	330	330	
Réunion	240	240	
Rouen	360	360	
Strasbourg	400	400	
Toulouse	460	454	-6
Versailles	1750	1658	-92
TOTAL	13001	12428	-569

(* somme des concours externes, seconds concours internes et troisième concours de recrutement des professeurs des écoles)

Le concours supplémentaire pour l'académie de Créteil a permis le recrutement de 500 enseignants en plus cette année. Cela ne compense toutefois pas les pertes de ces dernières années et ne comble pas les besoins dans cette académie qui recourt chaque année à plusieurs centaines de contractuels non formés pour assurer la responsabilité de classes.

Évolution du nombre de postes et présents au concours

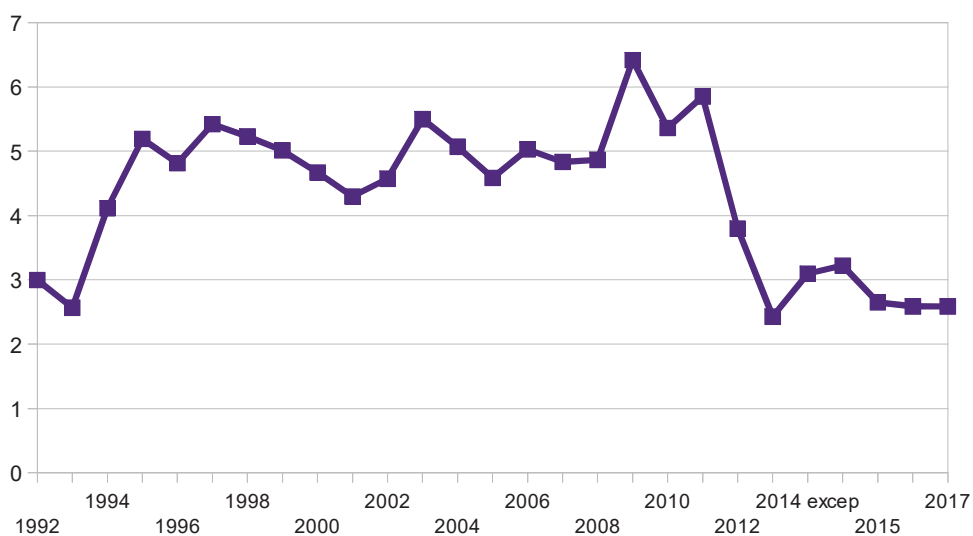
Evolution du nombre de postes par rapport au nombre de présents



Exemple de lecture : en 2010, il y avait plus de 6 présents au concours pour 1 poste, contre moins de 3 en 2017.

Evolution du ratio du nombre de présents par rapport au nombre postes

concours externes et troisième concours



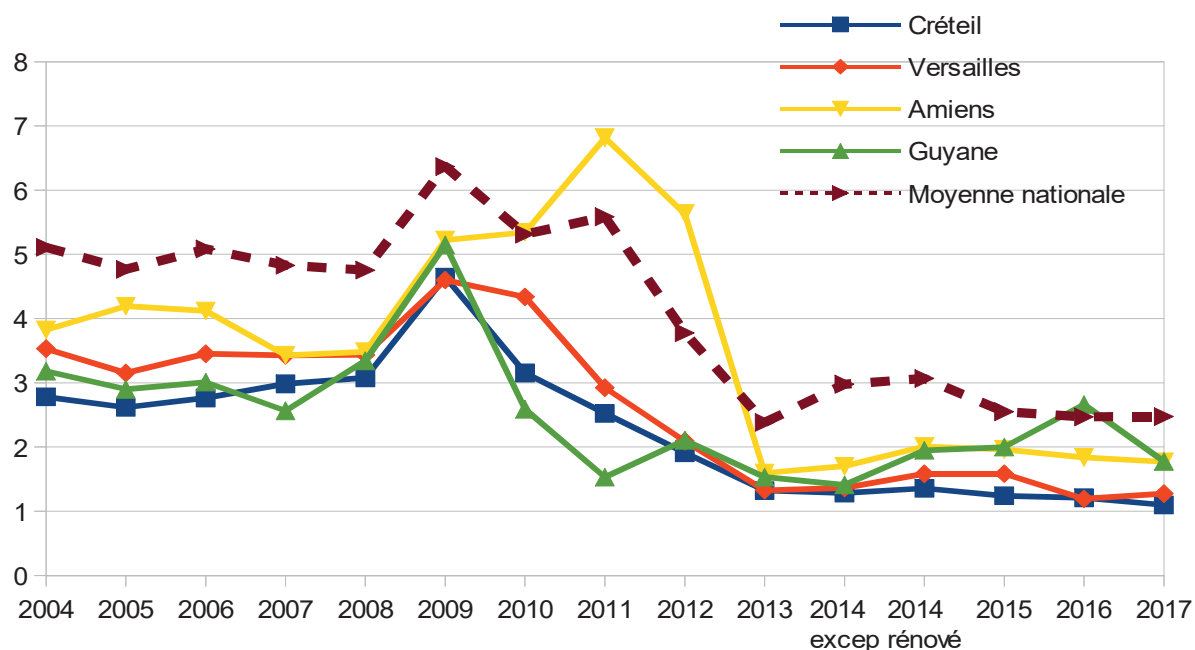
Un ratio bas traduit une situation difficile en termes de recrutement.

Places aux concours

Session	Places aux concours
2004	13 037
2005	12 805
2006	11 267
2007	11 187
2008	10 010
2009	7 158
2010	7 165
2011	3 154
2012	6 000
2013	8 600
2014 exceptionnel	8 500
2014 rénové	8 500
2015	11920
2016	12911
2017	13001

Des académies en difficulté

Evolution du ratio
du nombre de présents par rapport au nombre de postes
concours externe



La désaffection pour le métier d'enseignant est visible dans toutes les académies. Mais elle est particulièrement problématique dans les académies les plus déficitaires.

Au concours 2017, il y avait 1,10 présent au concours pour 1 poste à Créteil, 1,27 présent pour 1 poste à Versailles, 1,77 présent pour 1 poste à Amiens et 1,78 présent pour 1 poste en Guyane (contre moins de 3 présents pour 1 poste au niveau national)

Des raisons multiples

Le début des années 90 a aussi été marqué par une hausse importante du nombre de recrutements, qui a nécessité d'amener beaucoup d'étudiants aux concours de l'enseignement.

Le gouvernement avait alors mis en place des allocations d'enseignement : 50 000 francs d'alors en licence pour certains étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement (11 242 € soit 936€ par mois), et 70 000 francs lors de l'année de préparation du concours (15734 € soit 1311 € par mois), et ce, sans contrepartie de travail. Le nombre de candidats a rapidement augmenté.

Puis d'autres éléments se sont conjugués :

- la baisse du nombre de places offertes sous la mandature Sarkozy
- l'augmentation du niveau de recrutement sans qu'aucune politique volontariste d'accès aux études (pré-recrutements, aide sociale) n'ait été mise en place.
- les conditions d'entrée et d'exercice du métier et de rémunération qui se sont dégradées.

Cette situation doit trouver des réponses concrètes, en particulier pour les académies déficitaires.